



Compte rendu d'évaluation de terrain : SAINT-BRIEUC

Evaluateurs : Gilles Lecuir, Natureparif – Gwendoline Grandin, Elève ingénieur

AgroParisTech

Date de la visite : Mercredi 29 juin 2016

Personnes rencontrées :

Jacky DESDOIGTS - Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, du littoral et du développement durable.

Jocelyne CHAUWIN - Directeur Général Adjoint "Action Citoyenne"

Chérif IZRI - Directeur " Environnement, Santé et Développement Durable".

Raymond CLOAREC - Responsable "Espaces verts"

Nolwenn ROUAULT-BRIAND - Directrice "Développement Urbanisme Affaires Commerciales"

Delphine CHAPELAIN -Chargée de mission "Développement Urbanisme Affaires Commerciales"

Jeremy ALLAIN - Directeur de VivArmor Nature.

Saint-Brieuc

Côtes d'Armor, Bretagne

(45 331 habitants, 2 188 ha, catégorie des villes moyennes)

Déroulé de la journée de visite

10h : Réunion préliminaire.

14h : Visite du port du Légué et de la Vallée du Gouedic

14h30 : Visite du quartier la Croix Saint-Lambert et du parc de la Ville Oger.

15h : Visite de la ferme de la Ville Oger et d'un jardin partagé.

15h30 : Visite du service des espaces verts.

16h : Visite d'un ancien chemin de fer et d'un nichoir à hirondelles.

16h30 : Visite du quartier Europe.

Éléments de contexte sur la collectivité

Saint-Brieuc est situé au bord de la Manche, au fond d'une vaste baie à laquelle elle donne son nom (Baie de Saint-Brieuc). Elle comprend un linéaire de quelques kilomètres de littoral maritime au sud-est de la commune entre le Port du Légué et la Grève des Courses.

La ville est structurée par trois vallées encaissées : Les vallées du Gouët au Nord et du Douvenant au Sud-Est l'encadrent, tandis qu'elle est irriguée en son milieu par le fleuve du Gouedic (située dans la vallée du Gouedic) qui rejoint la rivière du Gouët pour se jeter dans la baie. Saint-Brieuc est caractérisée par un paysage de transition entre un massif montagneux granitique et la mer, un paysage contrasté avec la mer, des vallées encaissées et des coteaux boisés. La ville est traversée dans le sens est-ouest par de grandes voies de transport, et est marquée par la présence d'une ancienne voie de chemin de fer, qui à terme pourrait devenir une coulée verte équipée de pistes cyclables permettant de relier la ville à la mer.

Avec un territoire urbanisé à 64%, 30% de logements collectifs, et 26% de logements sociaux, Saint-Brieuc possède une urbanisation marquée par la présence de zones résidentielles et

commerciales, mais la présence de vallées peu urbanisées apporte un caractère plus naturel à ces zones qui font respirer la ville et font office de corridors biologiques.

Éléments relatifs à la politique globale de la collectivité en faveur de la biodiversité

La collectivité n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis 2007 sur les voies publiques, et depuis 2013 sur tous les espaces dont elle a la responsabilité. Consciente de la nécessité de préserver son patrimoine naturel, Saint-Brieuc a répondu favorablement à la demande de l'association VivArmor Nature pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale en 2013. Depuis, la collectivité et l'association travaille en collaboration dans le cadre des enjeux liés à la biodiversité : connaissance, préservation, promotion, éducation, etc.

La ville compte aujourd'hui 20 jardins partagés et familiaux, et 32 jardins pédagogiques, tous soumis à un règlement qui prône le jardinage au naturel et interdit l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais chimique.

Saint-Brieuc a également adhéré à la charte « Refuge à papillons » proposée par VivArmor Nature et entretient certains de ces espaces de façon à fournir aux papillons des conditions favorables à la totalité de leur cycle biologique.

Action 1 : Définition des besoins de la biodiversité en occupation des sols

Extrait du dossier fourni par la collectivité :

« L'objectif de la ville de Saint-Brieuc était d'identifier les zones à enjeux de biodiversité et les corridors écologiques présents sur le territoire afin de définir une trame verte et bleue (TVB), et de mettre en adéquation le mode d'occupation des sols et les besoins en espaces des espèces.

Pour ce faire, la collectivité a réalisé en collaboration avec la Fédération départementale de pêche des Côtes d'Armor, VivArmor Nature et le Groupe Mammalogique Breton :

- *Une cartographie des habitats naturels à partir de relevés de terrain et à l'utilisation des nomenclatures Corine Biotope et Eunis,*
- *Un inventaire des espèces remarquables de la flore et des parcelles terrestres à conserver pour leur préservation,*
- *Un inventaire des points d'eau pour définir le rôle du site en matière de reproduction des amphibiens.*
- *La définition des unités écologiques fonctionnelles permettant aux amphibiens la réalisation de l'ensemble de leur cycle biologique,*
- *Une identification et un inventaire des besoins en espaces des reptiles présents sur le territoire,*
- *Une identification des zones utilisées par les chiroptères pour leurs besoins et déplacements,*
- *Un inventaire des rhopalocères et odonates,*
- *Un inventaire des mammifères semi-aquatiques pour identifier la responsabilité de la ville dans l'accueil de la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie et la Crossope aquatique,*
- *L'intégration des données provenant de l'atlas ornithologique de Saint-Brieuc réalisé par le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor,*
- *La cartographie de présence d'indices de reproduction des Hirondelles de fenêtre,*

- *L'inventaire des cours d'eau, l'identification de l'ichtyofaune et à la capacité de déplacement de celle-ci,*
- *Un travail sur la gestion cynégétique du territoire,*
- *L'inventaire tous azimuts de la faune et de la flore permettant un recensement de 1071 espèces.*
- *La création d'un outil SIG permettant d'analyser l'occupation et les besoins en espace des espèces recensées.*

L'ensemble de ces études a permis d'identifier les zones à enjeux et la trame verte et bleue potentielle, pour pouvoir être intégrées au PLU qui est en cours de révision. »

Après avoir réalisé l'ABC de la ville voisine de Plérin, VivArmor nature a souhaité réaliser un ABC en milieu urbain, et l'a proposé à la ville de Saint-Brieuc qui s'y est engagée résolument. La coordination technique de l'Atlas de la Biodiversité Communale a été confiée par la ville à VivArmor Nature, qui anime le projet en partenariat et en concertation avec les acteurs locaux impliqués dans la protection de la biodiversité à l'échelle régionale, départementale et locale. Le programme ABC de la ville de Saint-Brieuc est basé sur la connaissance scientifique et sur la communication. L'ABC comprend :

- Un diagnostic territorial ;
- Une analyse du patrimoine naturel (faune, flore et habitats) ;
- Différentes propositions d'actions et de gestion pour favoriser la biodiversité ;
- Un volet concernant la sensibilisation et la communication autour du projet.

Le diagnostic territorial de la commune retrace le contexte géologique, pédologique, topographique, hydrobiologique, climatique de la ville et comprend une analyse de l'occupation et du paysage. La cartographie des habitats a été complétée avec une analyse écologique de ces derniers. L'ABC comprend aussi bien une analyse des milieux naturels (forêts, fourrés, prairies, littoral) que des milieux verts urbains et des jardins. Les inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisés sur l'ensemble du territoire de la commune. Les inventaires faunistiques ont concerné les groupes suivants : oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, lépidoptères rhopalocères, odonates, orthoptères, autres groupes d'insectes et araignées, poissons d'eaux douces, champignons et mollusques terrestres.

Les inventaires réalisés dans les divers domaines naturalistes ont permis de réaliser des cartes de répartition d'espèces sur le territoire communal. Ces cartes sont croisées avec la cartographie des habitats d'intérêt communautaire et de l'occupation du sol de la commune, afin de mettre en évidence des zones d'intérêt prioritaire et des zones d'intérêt secondaire pour chaque groupe étudié. Des zones de connexions potentielles ont également été identifiées. Le croisement de ces informations a permis d'établir une carte finale représentant les zones à enjeux pour la biodiversité ainsi que les corridors à renforcer ou ceux qui pourraient être créés. De plus, cette carte est accompagnée de préconisations de gestion précises et détaillées permettant une meilleure protection de la biodiversité communale. L'ABC de Saint-Brieuc a donc bien abouti à établir un diagnostic de la trame verte et bleue du territoire, y compris le milieu urbain, ainsi que des préconisations pour préserver, améliorer et restaurer sa fonctionnalité.

L'actuel PLU de la ville date de 2013 mais est en cours de révision depuis le 5 juillet 2016. La carte des zones à enjeux pour la biodiversité, les corridors et les mesures de gestions associées

devraient être intégrés au PLU. Dans ce cadre et afin de poursuivre la dynamique partenariale entre Saint-Brieuc et VivArmor, la collectivité a signé une convention de partenariat d'une durée d'un an avec l'association dans le domaine de la gestion durable de la biodiversité et de l'intégration de cette thématique dans les politiques publiques. Une même convention partenariale a été signée par la ville avec l'ALE (Agence Locale de l'Energie) du Pays de Saint-Brieuc.

Action 2 : Plan d'action biodiversité » de la ville de Saint-Brieuc

Extrait du dossier fourni par la collectivité :

« Dans le cadre de sa démarche d'élaboration d'un ABC, la collectivité a décidé d'aller plus loin en réalisant un plan d'action pour accompagner les élus et les services de la ville. Ce plan d'action prend la forme d'un document PDF interactif permettant d'aborder les éléments de langages relatifs à la biodiversité ainsi qu'à la description d'actions en sa faveur. Le plan d'action est composé de 80 fiches action réparties en 5 thèmes :

- 1. Zonages favorables à la biodiversité*
- 2. Aménagements favorables à la biodiversité*
- 3. Biodiversité et santé publique*
- 4. Gestion des espaces verts*
- 5. Communication et sensibilisation*

La phase d'appropriation de ce plan d'action par les élus et les services de la ville en est qu'à ses débuts, mais plusieurs actions ont déjà été mises en place : catiches artificielles pour l'accueil de la Loutre d'Europe, hôtel à hirondelle, gestion des bâtiments communaux pour l'accueil des chauves-souris, poursuite de la gestion différenciée ... »

Le travail de diagnostic écologique réalisé dans le cadre de l'ABC s'est accompagné de préconisations formulées par VivArmor Nature. Pour chaque espèce et pour chaque site un plan gestion sous forme de fiches actions a été réalisé. Chaque fiche est accompagnée d'une cartographie résumant les opérations à mener sur le site. Des points d'informations permettent enfin d'illustrer et d'expliquer les opérations de gestions préconisées.

Cette ébauche de plan d'actions a été livrée par VivArmor Nature en décembre 2015. Depuis un travail de dialogue et d'échanges entre l'association et les services et élus de la ville est en cours afin de confronter les préconisations des associations naturalistes avec les pratiques et contraintes éventuelles de la commune. Il n'a pas encore abouti à un plan d'actions formel de la collectivité pour la trame verte et bleue. De même les préconisations formulées pour la trame verte et bleue communale n'ont donc pour l'instant pas été publiées.

Pour autant, le travail concret est déjà en cours ou poursuivi (car il y avait déjà une dynamique de gestion écologique et de préservation de la faune et de la flore au sein du service Espaces verts de la commune avant l'ABC).

Parmi les actions déjà mises en place on peut citer l'installation d'un l'hôtel à hirondelles de fenêtre en septembre 2015. La structure du nichoir a été fabriquée en régie, et les enfants d'une école primaire ont réalisé les nids. L'hôtel à hirondelle de fenêtre a été installé dans le quartier des Villages, quartier accueillant une population importante d'hirondelle de fenêtre. Une repasse de chants d'hirondelle est diffusés pendant les périodes de nidification pour

attirer de jeunes hirondelles. Les enceintes sont alimentées avec des panneaux solaires sur le toit du dispositif. Une période de 2 à 3 ans est attendue avant les premiers succès.



Figure 1. Nichoirs à hirondelles

Action 3 : Lancement d'une campagne de mobilisation dans le cadre de l'ABC

Extrait du dossier fourni par la collectivité :

« Pour impliquer et informer les habitants sur les actions menées par la commune en matière d'amélioration de la connaissance faune/flore présentes sur le territoire et de la préservation de la biodiversité, la collectivité a élaboré, sous la forme d'avis de recherche, le recensement de plusieurs espèces telles que l'Orvet fragile, le Morosphinx, la Salamandre tachetée et etc.

La ville a également mis en place en place une large campagne d'affichage afin d'annoncer la tenue de trois conférences sur la biodiversité communale les 17, 18 et 20 septembre 2014. Cette campagne consistait à diffuser dans toute la ville une série de phrases "énigmatiques" comme : "une coccinelle cannibale sous le pont d'Armor ? », « un lézard sans patte à la Ville Jouha ? ». Toutes ces questions devant trouver réponse à l'occasion de trois conférences organisées sur le territoire briochin et animées par VivAmor Nature. Trois autres conférences, et « la nuit de chauve-souris » ont été organisées pour présenter les objectifs de l'ABC, et sensibiliser les citoyens sur les enjeux de préservation de la biodiversité.

Côté web, un blog spécifique a été créé pour que les briochins puissent échanger avec des spécialistes de la biodiversité. Enfin, le site internet de la Ville consacre un onglet dédié à la biodiversité communale et à la démarche de l'ABC. »

Cette action est la déclinaison directe du volet « communication et sensibilisation » de l'ABC de la ville. Saint-Brieuc a mis en place avec VivArmor des animations pédagogiques et de sensibilisation pour que les briochins s'approprient les enjeux de la biodiversité locale. Le programme « avis de recherche » a permis de mobiliser une centaine de participants. On peut également noter qu'au début du programme de l'ABC, un groupe d'une trentaine de volontaires a reçu une formation naturaliste afin de se familiariser avec les espèces potentiellement présentes sur le territoire. L'ensemble des observations établies par les membres du groupe ABC ont permis d'alimenter la base de données de l'ABC.

Autres actions en lien avec le thème « Sols et biodiversité »

Gestion différenciée des espaces

Suite à l'arrêt de l'usage de désherbants, les trottoirs et les pieds d'arbres sont progressivement enherbés de façon spontanée. Certains pieds d'arbres sont laissés en libre évolution et la ville privilégie des ouvertures de fosses d'arbres au sol de 6 m² à minima. Lorsque c'est possible, elle réouvre les trottoirs pour atteindre cet objectif.



Figure 2. Acceptation de la flore spontanée par les briochins



Figure 3. Gestion zéro pesticide

Les terrains de sport sont entretenus sans pesticide. Le gazon est maintenu mécaniquement à l'aide de machines adaptées. La ville a recours sur ces espaces à des engrais chimiques enrobés avec libération progressive sur 5 mois afin de libérer une faible dose continue et éviter la lixiviation des composés fertilisants.

Saint-Brieuc gère ses fonds de vallées de manière différenciée. La Vallée du Gouédic comprend ainsi une vaste prairie fauchée une fois en fin d'année.



Figure 4. Terrain de foot entretenu sans pesticide



Figure 5. La prairie de la Vallée du Gouédic

Gestion alternative des eaux pluviales : Le service des espaces verts a créé en régie une noue pour gérer les eaux de pluie. Une partie des eaux pluviales est également captée et retenue dans un bassin hors sol, afin d'alimenter la serre municipale qui alimente la totalité de la ville en plantes horticoles.



Figure 6. Noue du parc-jardin des espaces verts

Les parkings perméables : A travers ses travaux de rénovation urbaine la ville a réduit la surface de parkings présents dans d'anciens quartiers maintenant réhabilités (Quartier La Croix Saint-Lambert et Europe). De plus, elle favorise des parkings perméables composés d'alvéoles de béton.



Figure 7. Parking perméable composés d'alvéoles de béton

Rachat de terre d'un terrain de foot : Lors de l'acte de vente de terrains communaux de foot, la ville a tenu à récupérer la terre décaissée lors des travaux, en l'inscrivant à l'acte de vente. Le service des espaces verts stocke cette terre qui a été couverte d'un semis de phacélie et a fait l'objet d'analyses de pollution et la réutilise en fonction des besoins.



Figure 8. Stockage pour réemploi futur de terre

Autres actions en lien avec la biodiversité mais sans lien direct avec le thème Sols & biodiversité

La friche ferroviaire : La ville est traversée du centre à la baie par une ancienne ligne de chemin de fer. Celle-ci appartient à la commune et est actuellement à l'état de friche. Dans le cadre du projet EUROPAN, cette friche sera aménagée en coulée verte de manière à servir de voie de promenade aux habitants, et de corridor écologique.



Figure 9. Friche ferroviaire reliant le centre-ville à la baie de Saint-Brieuc

Refuge à papillons : La ville gère certains de ces espaces conformément à la charte « Refuge à papillons » afin de respecter le cycle biologique de l'insecte. Ainsi, certains espaces verts de la ville sont des refuges à papillon, comme celui du parc de la Ville Oger, et 1/3 des ronds-points.



Figure 10. Parc de la Ville Oger



Figure 11. Rond-point géré de manière extensive pour en faire un refuge à papillons

Jardins partagés : À la demande des habitants, la ville a transformé un ancien terre-plein engazonné en jardin partagé. Comme tous les jardins partagés de Saint-Brieuc ils sont soumis à un règlement strict interdisant usage de pesticides et engrais chimiques.



Figure 12. Nouveaux jardins partagés sur un ancien terre-plein engazonné

La ferme de la Ville Oger : La ferme de la Ville Oger est une ferme pédagogique qui présente des activités d'élevage, de cultures, et de transformation des produits. La ferme se situe sur un terrain communal, la gestion se fait par l'association elle-même financée par la ville. Lors de l'ABC, des Campagnols amphibies ont été découverts sur les champs de la ferme, une mare pédagogique va être créée cet été avec l'aide du Groupe Mammalogique Breton, afin de maintenir ce mammifère sur le site.



Figure 13. Ferme pédagogique de la Ville Oger

Le quartier de la Croix Saint Lambert : Ce quartier datait des années 1967-1974. Il était constitué de 5 grandes tours, de grands parkings et d'un espace vert. Il a été réhabilité lors du projet de la rénovation urbaine de Saint-Brieuc. Avant la requalification, les espaces plantés étaient mono spécifique : alignement de tilleuls, vaste pelouse ... Maintenant les pieds d'immeubles sont agrémentés de plates-bandes composées de plantes vivaces et arbustives, parmi lesquelles on retrouve : la benoite écarlate, le fenouil au gout anisé, l'acanthé aux grandes feuilles, l'achillée mille-feuille jaune d'or, la valériane rose, la grande euphorbe... La palette végétale a été choisie pour sa bonne adaptation au climat local, au sol, aux différentes expositions rencontrées sur le site, sa robustesse et sa pérennité. Ainsi les massifs ne sont pas arrosés. Enfin, les grandes surfaces minéralisées ont été ouvertes avec des aires de végétation.



Figure 14. Massif de la croix Saint-Lambert



Figure 15. Fleurissement avec du fenouil, plante hôte pour la chenille du Macaon



Figure 16. Diminution des surfaces minérales au profit d'espaces verts près des habitations dans un quartier en rénovation urbaine

Le quartier Europe : Cet ancien quartier datait des années 60, constitué de nombreux espaces minéralisés « sans âme ». Le quartier a été réaménagé lors du projet de rénovation urbaine de Saint-Brieuc. Le nouveau quartier est maintenant traversé par une longue coulée verte, de nombreuses trouées d'espaces verts et d'un jardin partagé. Néanmoins la palette végétale élaborée dans le cadre du projet n'a pas été pensée comme une reconquête de flore spontanée mais plus selon une approche purement paysagère, avec une réalisation comprenant des géotextiles (dont un en matière plastique) et du gravier, ce qui ne manquera pas de nécessiter un important travail d'adaptation lors de la reprise en gestion par les services de la ville.



Figure 17. Géotextile plastique devant la maison du petit enfant résultant d'une erreur de conception



Figure 18. Gravier reposant sur un géotextile biodégradable. Le choix du Carex planté a pour but de rappeler celui présent dans la vallée du Gouëdic, et de diminuer l'entretien des massifs.